

Les minorités – Minorities

Une démographie culturelle et politique, XVIII^e-XX^e siècles
A Cultural and Political Demography, 18th–20th Centuries

Guy Brunet, Michel Oris & Alain Bideau (éds)



POPULATION, FAMILLE ET SOCIÉTÉ
VOL. 2

PETER LANG

Les minorités – Minorities

Une démographie culturelle et politique, XVIII^e-XX^e siècles
A Cultural and Political Demography, 18th–20th Centuries

Guy Brunet, Michel Oris & Alain Bideau (éds)



**POPULATION, FAMILLE ET SOCIÉTÉ
VOL. 2**

PETER LANG

Les minorités

Une démographie culturelle et politique

Guy BRUNET, Michel ORIS et Alain BIDEAU

La démographie des minorités ou les aléas de la démographie différentielle

En un paradoxe apparent, globalisation et intérêt pour les minorités vont de pair (Harvey 2001, xiii). Dans un monde dont depuis la Deuxième Guerre Mondiale, la question démographique d'abord, écologique ensuite, ont permis d'affirmer l'unicité en tant que bien commun de l'humanité, le contact à l'autre reste un enjeu identitaire délicat, surtout quand il s'inscrit dans la durée et dans le cadre de ces rapports de force déséquilibrés que sont généralement, sinon nécessairement, ceux qui lient majoritaires et minoritaires. Si certaines sociétés sont en route vers une multi-ethnicité acceptée, d'autres tentent encore de masquer, de brimer ou de faire disparaître, d'une manière ou d'une autre, leurs minorités.

Une hypothèse ancienne met l'accent sur l'unicité extraordinaire du monde occidental à l'époque de la chrétienté triomphante. Contrastant avec des sociétés multiethniques voire pluri-religieuses, formées par les sédiments des envahissements et des diasporas commerçantes, vivant sous la domination du dernier envahisseur en date, le patchwork occidental issu de la chute de l'empire romain et des grandes invasions se serait homogénéisé au cours du moyen âge en ne tolérant – et encore de moins en moins – que quelques Juifs reclus en leurs ghettos. Homogénéité et stigmatisation de l'autre auraient contribué à façonner cet Occident qui, de Christophe Colomb jusqu'à la décolonisation, s'en fut dominer le monde bardé de ses certitudes. Aujourd'hui, revenues de quelques illusions, dans un monde globalisé et pourtant de plus en plus inégalitaire, les populations

occidentales peinerait encore à intégrer les différences autrement qu'en les assimilant, car une structure anthropologique de temps long comme le primat de l'homogénéité ne s'efface pas aisément, même quand les cadres anciens semblent frappés d'obsolescence.

L'hypothèse vaut ce qu'elle vaut et est assurément discutable, mais elle a le mérite de donner à réfléchir. A l'heure où, d'un côté, la construction européenne se traduit, surtout depuis le Traité de Maastricht de 1992, par l'affirmation d'une citoyenneté commune qui transcende et dilue les nationalismes anciens – puisqu'un Allemand vivant en France pourra y voter, voire y être élu –, et où d'un autre côté les drames de la Bosnie-Herzégovine et du Kosovo nous ont prouvé que les horreurs des conflits religieux et des purifications ethniques ne sont pas derrière nous, questionner le passé relativement récent des deux ou trois derniers siècles, de l'Espagne au Kosovo, de l'Amérique Latine au Canada, n'apporte pas de réponses toutes faites mais stimule utilement la réflexion sur un présent qui hésite, un présent qui est produit d'histoire(s).

L'existence de minorités est une évidence, que l'on pense aux populations juives en Europe, aux majorités décimées et déclinantes comme les Indiens survivants en Amérique Latine après la conquête espagnole, aux nationalités diverses écartelées par les frontières dans les Balkans ou aux immigrés qui se sont établis dans les pays occidentaux au cours de ces dernières décennies. Le point commun qui permet d'accoler l'étiquette de minorité à ces groupes divers est qu'ils comportent un effectif inférieur à celui des populations avec lesquelles ils vivent à l'intérieur de frontières étatiques. Ces autres populations constituent *ipso facto* des majorités, qui entrent en interaction avec les minorités et s'en trouvent modifiées, même si c'est à des degrés très variables.

Les minorités ont en commun de présenter un effectif moins important que celui des majorités, mais là s'arrête leur unicité. En effet, quoi de plus divers que les populations mentionnées ci-dessus? Qu'est-ce qui permet de les définir et donc de les isoler? La pratique d'une religion pour les Juifs, le statut de descendants des occupants ancestraux d'un territoire pour les Indiens, se situer d'un certain côté d'une frontière nationale pour les Albanais du Kosovo, avoir quitté son pays d'origine et immigré dans un autre état pour les migrants étrangers présents en France ou ailleurs en Europe. Et l'on pourrait évoquer encore d'autres minorités étudiées dans cet ouvrage, comme les Gitans, présents en Espagne depuis des siècles mais toujours porteurs de traits culturels et démographiques originaux, ou

les Québécois francophones, à la fois minoritaires au Canada et majoritaires au sein de la province du Québec, où ils sont confrontés à l'existence de minorités formées par les flux migratoires récents (cf. le chapitre de Victor Piché).

Derrière l'évidence de l'existence de minorités se cache la nécessité de les définir. Les définitions peuvent toucher à des critères aussi différents que la religion, la culture, la langue, la nationalité, le statut migratoire, le tracé des frontières, les guerres de conquête, et d'autres encore. Mais les minorités ne sont pas forcément figées dans ce statut. Il faut également tenir compte de la chronologie et de la dynamique: telle minorité peut devenir majoritaire par l'arbitraire des frontières ou par les flux migratoires. On pense, par exemple, aux rééquilibrages «ethniques» dans les Balkans et aux modifications politiques dans cette région (voir le chapitre de Hammel & Stevanović ci-dessous, ainsi que Labbé 2000), ou à la transformation des rapports entre les «nationalités» dans les républiques baltes après qu'elles se soient émancipées de l'URSS et de son héritière éphémère, la CEI. Inversement, une population majoritaire peut devenir minoritaire sur son propre territoire. C'est le cas notamment des Indiens d'Amérique latine ou des descendants des Autochtones du Canada, populations le plus souvent marginalisées et tellement délicates à définir actuellement en raison des métissages (cf. ici même les chapitres de Robitaille & Guimond et de Perez-Brignoli).

Si les groupes ne sont pas stables, les rapports entre majorité et minorité peuvent également être mouvants, de l'oppression à la discrimination positive en passant par l'acceptation, l'indifférence, le mépris ou l'aliénation. Une population minoritaire peut se trouver en décalage avec sa culture d'origine, en voie d'intégration et/ou d'acculturation. Une minorité peut aussi se raidir sur ses différences pour tenter de subsister et de conserver son identité, mais elle peut aussi agir sur la population d'accueil, inciter celle-ci à se redéfinir, ou à intégrer une partie des caractéristiques de sa minorité. Rien de plus divers, et éventuellement de plus mobile, que les rapports entre minorité et majorité.

En admettant qu'il existe des minorités que l'on soit capable de définir, hypothèse qu'ont fait tous les chercheurs exposant leurs travaux dans cet ouvrage, se pose ensuite la question de savoir comment observer ces sous-populations. Sur quelles sources se fonder? Celles utilisées ici vont des plus classiques (recensements, état civil) à l'enquête orale, en passant par les règlements administratifs et les textes de loi. Mais certains de ces do-

cuments renferment des pièges. Des états autoritaires ont tenté de rendre invisibles leurs minorités, comme ce fut le cas dans la Bulgarie socialiste lorsqu'elle transforma les patronymes portés par les turcophones pour les «bulgariser» (Carter 1994). Comme le montre dans ce volume la contribution d'Andrejs Plakans, les recensements russes réalisés au XIX^e siècle dans les territoires baltes mélangent nationalité, langue et religion dans la définition des minorités présentes (voir aussi Blum et Gousseff 1997). Les documents d'état civil espagnols ou néerlandais du XX^e siècle ne précisent pas l'appartenance religieuse ou ethnique des individus: comment dès lors savoir qui est gitan ou qui est juif? Plusieurs chercheurs ont eu recours à l'auto-définition par les personnes étudiées: sera considéré comme juif, dans l'enquête, celui qui se définit comme tel face au chercheur, même si sa judaïté ne correspond pas aux critères usuels de la définition ou même s'il a abandonné la pratique religieuse. De même, sera considéré comme gitan celui qui se définit lui-même comme tel ou qui est ainsi défini par ses parents et amis (cf. les chapitres de Martín & Gamella et Van Solinge *et al.*).

Dans de nombreux travaux présentés dans cet ouvrage, les chercheurs se posent la question de l'existence de comportements démographiques spécifiques aux minorités étudiées. Il s'agit dans la plupart des cas d'un *a priori*: minorité il y a, et comportement spécifique il peut y avoir, qu'il s'agit donc de mettre en évidence. La sous-mortalité des enfants juifs semble maintenant un fait acquis, on en trouvera des éléments de démonstration dans la contribution de Véronique Meffre. Les pratiques matrimoniales des Gitans révèlent une culture originale et induisent une notion de la parenté particulière (cf. Martín & Gamella).

Certes, mais est-ce toujours le critère ayant servi à définir la minorité étudiée qui induit les écarts de comportements observés? Dans l'Irlande du XIX^e siècle, les clivages sociaux et économiques peuvent avoir autant d'influence sur la vie féconde que le fait d'être catholique ou protestant (Guinnane et O'Grada 2001). Dans la Russie tsariste de 1897 comme dans les Pays-Bas de la fin du XX^e siècle, avoir un niveau de formation supérieur et être un citoyen a autant, voire plus d'importance qu'être juif pour expliquer les comportements démographiques et les trajectoires sociales (cf. Plakans et Van Solinge *et al.*). En outre, la force des processus d'identification à une minorité, bases essentielles de tout particularisme, peut résulter autant d'une dynamique interne à la sous-population, lui permettant de transmettre de génération en génération des capitaux symboliques

et matériels suffisants, que de pressions externes, de stigmatisations, discriminations ou persécutions qui renforcent une cohésion contrainte (cf. les chapitres de Perez-Brignoli et Meffre). En somme, les spécificités démographiques des minorités dépendent de constructions d'identités minoritaires qui fluctuent en fonction des rapports aux majorités.

Difficultés, donc, pour étudier une minorité et pour conclure quant aux différences de comportement éventuellement observées. Mais certains posent également la question de la légitimité de la démarche. Tel est le cas de Jacques Magaud dans l'introduction de l'ouvrage *Anciennes et Nouvelles Minorités* (1997). «Doit-on les étudier? Doit-on connaître et tenter de comprendre leurs comportements? Jusqu'où faut-il aller dans cette observation spécifique?» En somme, peut-on étudier la différence sans la construire, peut-on discriminer sans stigmatiser?

Nous espérons que la lecture des 15 textes présentés ci-dessous montrera la légitimité et l'apport de cette démarche. La couverture géographique est importante, bien que limitée à l'Europe et aux Amériques, qui furent justement confrontées à l'arrivée massive d'Européens. La couverture chronologique est également importante, du XVIII^e siècle à nos jours. C'est donc une grande diversité de groupes minoritaires qui est présentée, reflétant la multiplicité des situations et des contextes, des passés, des présents et des évolutions potentielles de ces populations.

Définitions et particularisme démographique des minorités

La première partie s'attache à l'interrelation entre, d'une part, l'identification, la construction de groupes comme minoritaires et, d'autre part, l'étude de la spécificité ou du particularisme des comportements démographiques de sous-populations pré-définies. Sur les sept textes rassemblés, trois portent sur les Juifs qui ont, dans l'histoire européenne, été désignés comme la minorité par excellence. Un intérêt du rapprochement entre ces textes est qu'il permet de faire porter les observations du XVIII^e (Meyer) à la fin du XX^e siècle (Van Solinge *et al.*). Certains particularismes démographiques sortent confirmés de ces études, notamment pour la sous-mortalité des enfants (Meffre), tandis que la sur-fécondité juive sem-

ble tenir plutôt du mythe (Meyer, Meffre). Des comportements démographiques distinguent également les Gitans vivant en Espagne. Pour une partie d'entre eux en tout cas, le particularisme repose sur des règles matrimoniales qui correspondent à des relations et à des réseaux familiaux originaux (Martín & Gamella).

Pierre-André Meyer s'intéresse aux Juifs de Metz à la fin de l'ancien régime, avant que la révolution française ne leur offre l'émancipation. La localisation n'est pas sans importance. En 1808, 80% des Juifs de France vivaient en Alsace-Lorraine (Bensimon et Della Pergola 1986, 29). Progressivement expulsés de partout à partir de la grande épidémie de peste du XIV^e siècle, ils n'ont pu se maintenir que dans de rares territoires, en l'occurrence dans un espace disputé entre les aires francophones et germanophones. Les Juifs vivant à Metz au XVIII^e siècle présentaient-ils, comme l'affirmaient leurs contemporains – tel l'abbé Grégoire dans son célèbre *Essai sur la Régénération physique, morale et politique des Juifs* – des particularismes démographiques? Pour ce qui est de la fécondité ou de la mortalité infantile, la réponse est plutôt négative selon Pierre-André Meyer. La population juive de Metz réduit sa fécondité, surtout en allongeant les intervalles intergénéraliques durant la seconde moitié du XVIII^e siècle. La principale différence entre Messins juifs et Messins catholiques réside dans le calendrier de la nuptialité des femmes: les Juives, dont peu restent célibataires, se marient plus précocement que les autres femmes habitant à Metz. Le particularisme démographique juif apparaît davantage comme une représentation qu'une réalité tangible.

Après cette monographie, Véronique Meffre nous propose une étude synthétique portant sur une quarantaine de «communautés» juives présentes en Europe et en Amérique du Nord. Il s'agit de groupes définis comme juifs dans les statistiques publiques, ou de membres de communautés religieuses dont les historiens ont pu exploiter les registres. Les Juifs «assimilés», laïcisés, sont donc sous-représentés. Une caractéristique démographique fréquemment observée parmi ces populations est une nette sous-mortalité des enfants, déjà présente au XVIII^e siècle et encore observée au XX^e siècle. Pour plusieurs chercheurs, un tel avantage suggère que les Juifs furent pionniers de la transition démographique. Or, l'écart de mortalité entre Juifs et non-juifs ne varie guère au cours du XIX^e siècle et au début du XX^e. Véronique Meffre souligne qu'un fossé aussi important ne peut provenir d'une seule raison et qu'il est forcément plurifactoriel. Le respect des règles religieuses, une meilleure hygiène alimentaire, person-

nelle et domestique, une qualité de prise en charge des enfants, ont probablement chacun joué un rôle.

Mais Véronique Meffre avance aussi des hypothèses liées à une adaptation des populations juives à des conditions de vie spécifiques, notamment dans le cadre de ghettos parfois très densément peuplés: résistance accrue à certaines maladies, contrôle précoce de la natalité permettant un équilibre démographique entre mortalité et natalité et évitant une surpopulation extrême de ces quartiers confinés. L'approche monographique, bien que seulement illustrée dans cette contribution, souligne cet impact de l'écologie urbaine mais montre aussi que ces conditions «objectives» sont difficilement dissociables du degré d'anti-sémitisme ambiant.

Les comportements démographiques propres aux populations juives observés au XIX^e siècle se sont-ils maintenus au XX^e siècle? C'est une des questions que pose le texte de Hanna Van Solinge, Aart Liefbroer, Frans Van Poppel et Edith Dourleijn. La société néerlandaise, comme celle des autres pays occidentaux, a connu une «seconde transition démographique» dans les années 1960, marquée notamment par un report ou un refus du mariage, un nouveau déclin de la fécondité et une augmentation du divorce. Sur chacun de ces points, les auteurs comparent systématiquement les observations faites à partir d'un échantillon de Juifs et l'ensemble de la population des Pays-Bas.

Dans ce travail, la population potentiellement juive a été définie par le patronyme. Puis ont été retenues dans l'échantillon les personnes qui se sont définies elles-mêmes comme juives, qu'elles soient ou non proches de la pratique religieuse. Par rapport à l'ensemble de la population néerlandaise, la minorité juive ainsi définie a adopté, particulièrement dans la seconde moitié du XX^e siècle, un comportement démographique spécifique: mariage ou entrée en vie de couple plus tardif, moindre fécondité, divorce plus fréquent. Elle a eu un comportement pionnier au sein de l'ensemble de la population. Les explications qui permettraient de comprendre cette anticipation sont diverses. Un premier facteur est le niveau de formation et de qualification professionnelle, plus élevé parmi les Juifs, aussi bien pour les hommes que pour les femmes. Notamment, le taux d'activité féminine est particulièrement haut parmi les femmes se définissant comme juives. Cependant, les auteurs suggèrent que la concentration des Juifs retenus dans l'échantillon dans les principales villes, et notamment à Amsterdam, expliquerait en grande partie les différences de caractéristiques et donc de comportements. Etre citadin serait alors plus important,

dans la construction des différences démographiques observées, que l'appartenance à la minorité juive.

Les Gitans et les Juifs ont en commun d'avoir traversé l'histoire et d'avoir survécu aux persécutions, même aux horreurs nazies qui visèrent les uns comme les autres. En premier lieu, le texte proposé par Elisa Martín et Juan F. Gamella sur les Gitans espagnols soulève, une fois encore, d'intéressantes questions de définition. Les sources (registres paroissiaux et d'état civil, recensements) ne distinguent pas les Gitans des autres Espagnols. Les Gitans sont présents depuis de nombreux siècles dans certaines régions de la péninsule ibérique, et ils en ont transformé la culture, notamment en Andalousie. Une partie des Gitans est intégrée sur le plan social (classes moyennes) et les mariages mixtes ne sont pas rares. Comment dès lors définir cette minorité qui représenterait environ 1,5% de la population espagnole? Comme dans l'étude néerlandaise sur les Juifs, les auteurs ont fait le choix de considérer comme gitan les personnes qui s'auto-définissent elles-mêmes comme appartenant au groupe, ainsi que celles qui sont identifiées comme gitan par les membres de leur famille et leurs voisins. Hypothèse intéressante, mais lourde de conséquences pour l'analyse. On peut par exemple se demander ce qu'il en est des descendants des couples «inter-ethniques», intégrés socialement. L'observation ne risque-t-elle pas de se restreindre à une partie de la minorité, celle qui aurait conservé un comportement plus traditionnel et resterait en marge?

Assumant ce choix, les auteurs ont réalisé la généalogie ascendante de ces Gitans, ce qui leur permet de chercher les permanences et les évolutions des comportements démographiques. La principale originalité de cette minorité réside dans les règles du mariage et les réseaux de parenté qui en découlent. Le mariage est généralisé et se produit très tôt, notamment pour les filles. Les jeunes femmes deviennent mères à un âge particulièrement bas. Mais surtout, ce système matrimonial se caractérise par une très forte endogamie et même une pratique répétée des mariages à l'intérieur de la parenté. Ceci entraîne un coefficient de parenté très élevé au sein de cette population et un maintien de la cohésion familiale et «ethnique», du moins à l'intérieur du groupe qui respecte cette tradition.

La recherche présentée par Andrejs Plakans porte sur un empire multi-ethnique, celui de la Russie tsariste (Kappeler 1994). Elle est largement basée sur l'analyse d'un recensement réalisé en 1881 dans les provinces baltes sous contrôle russe. Les minorités sont ici nombreuses et, de plus, malaisées à définir. Faut-il privilégier l'appartenance à un groupe reli-

gieux, la pratique d'une langue ou l'appartenance à une nationalité pour délimiter les groupes présents sur ces territoires? Seuls les Juifs sont facilement isolés dans ces statistiques car il y a correspondance entre la nationalité juive, la pratique de la religion juive et l'usage du yiddish. Selon le critère de la nationalité, les principales minorités sont juives et allemandes en Estonie et en Kurland, lettones et russes à Riga, allemande en Livland où Estoniens et Lettons sont les deux groupes majoritaires (respectivement 47 et 42%). Selon le critère de la religion, les protestants sont partout minoritaires et les principales minorités sont orthodoxes (Estonie, Riga et Livland), juives ou catholiques (Riga et Kurland). Sur le plan de la langue, l'allemand, le russe, l'estonien et le letton sont, selon le territoire, majoritaire ou minoritaire.

Dans ce contexte, déterminer avec précision la contribution de chaque groupe à la croissance de la population ou à la baisse de la fécondité observée dans la seconde moitié du XIX^e siècle, est une gageure. En tout état de cause, la zone balte a amorcé le déclin décisif de la fécondité, associée à une transformation de la nuptialité, dès les décennies 1860/1880, 20 ou 30 ans avant les autres provinces européennes de l'Empire. En outre, les groupes présents dans une province balte donnée apparaissent plus proches de leurs voisins de langue, religion ou «ethnie» différente, que de leurs «compatriotes» ou corréligionnaires vivant dans d'autres provinces. Peut-être, selon une hypothèse classique, la diversité accroît-elle la pensabilité, acceptabilité et légitimité de comportements novateurs.

La Serbie et le Kosovo ont passé une bonne partie de leur histoire au sein de l'empire multi-ethnique et pluri-religieux des Ottomans (Courbage et Fargues 1992). Après que le meurtre d'un archiduc austro-hongrois par un nationaliste pan-serbe ait débouché sur une meurtrière première guerre mondiale, la Yougoslavie a tenté en vain, sous deux régimes politiques différents, de dépasser les démons des nationalismes. La recherche de Eugène Hammel et Mirjana Stevanović aide à comprendre cet échec en montrant comment l'évolution démographique des groupes serbe et albano-phonie au XX^e siècle fut, en partie au moins, influencée par les tensions inter-ethniques, puis cause de tensions ultérieures. L'essentiel du travail consiste à tirer le maximum des sources disponibles, à l'aide d'une démarche prudente et rigoureuse. En l'absence de statistiques appropriées, comment estimer un taux de migration à partir de différentes régions, par périodes, et en fonction de l'appartenance «ethnique» des individus?

Un travail précédent avait conclu à une fuite des Serbes du Kosovo sous la pression des militants indépendantistes albanais. L'analyse qui nous est proposée ici, sans rejeter en bloc tous les éléments précédents, appelle à nuancer ces conclusions. Les pressions subies par les minorités, serbe au Kosovo, albanaise en Serbie, ont certes dû jouer un rôle, mais des facteurs économiques (développement local, urbanisation) doivent aussi être pris en considération. Quelques grandes tendances apparaissent toutefois, les comportements des deux minorités présentant des similitudes. Les groupes minoritaires, que ce soit en Serbie ou au Kosovo, ont surtout émigré à partir des régions dans lesquelles ils ne constituaient qu'une faible minorité et dans lesquelles ils étaient potentiellement soumis à des pressions plus fortes. Ce processus a provoqué des regroupements majoritaires plus forts, et par conséquent une séparation géographique accrue des groupes «ethniques». La belle étude de Enda Delaney (2000) sur les migrations irlandaises au XX^e siècle a montré de manière similaire comment l'émigration, nettement disproportionnée, de la communauté protestante d'Irlande du Sud a réduit la mixité et renforcé le contraste entre le Sud et le Nord de l'île.

Norbert Robitaille et Eric Guimond nous font basculer des Balkans à une Amérique du Nord où des tensions existent mais sont abordées de manière totalement différente, la majorité ayant opté pour une gestion du présent qui solde les comptes du passé en «protégeant» les Indiens survivants. Dans leur étude sur la situation démographique des Autochtones du Québec, Robitaille et Guimond reviennent sur la difficulté d'identifier les limites d'un groupe minoritaire. Les documents canadiens utilisent quatre critères différents, chacun donnant un contour différent à la population autochtone. Le plus largement utilisé est celui de l'origine ethnique, mais sont aussi mis en avant l'identité autochtone, le statut légal d'Indien et l'appartenance à une Première Nation. De plus, la situation n'est pas figée. Au cours des dernières décennies s'observe une importante «mobilité ethnique», liée notamment aux avantages reconnus aux individus détenteurs du statut légal d'Indien. Ceci provoque une augmentation apparente de la population autochtone et son rajeunissement. Mais, pour autant que l'on puisse les mesurer car la confrontation des flux et des structures est très délicate, il ne semble pas que les traits spécifiques de surmortalité, et dans une moindre mesure de sur-fécondité, aient été réduits.

Les chemins sinueux entre assimilation et intégration

La deuxième partie de l'ouvrage réunit un autre bloc de six contributions. Toutes s'interrogent sur les rapports et les interactions entre les majorités et les minorités, dans des contextes très divers. Dans ces textes sont abordées la question de l'intégration des immigrés dans les sociétés d'accueil, – indissociable des thèmes de l'acculturation et de la mobilité sociale (Noiriel 1988; Rygiel 2001) –, mais aussi de leur poids au sein de ces sociétés: jusqu'à quel point leur statut socio-économique permet-il aux élites juives de s'insérer dans la haute société parisienne dans les années 1875-1914? Comment les fils d'Allemands immigrés au Parana deviennent-ils brésiliens (Nadalin & Bideau)? Comment les fils de Polonais et d'Italiens immigrés dans le Cher deviennent-ils français (Rygiel)? Plus récemment, en quoi les flux des années 1990 et les sous-populations qui en sont issues diffèrent-ils d'expériences plus anciennes, qui sont souvent idéalisées de manière abusive (Desplanques; Eggerickx & Perrin)?

Dans l'étude de l'intégration des immigrés, les naturalisations ou acquisitions de nationalité, les concentrations ou dispersions spatiales, la spécificité éventuelle de la fécondité, nuptialité ou mortalité sont autant d'indicateurs communs et pourtant terriblement ambigus. La réflexion qui a dominé la première partie, sur les rapports entre définition et observation des particularismes, reste non seulement valable ici, mais doit en outre se compléter par la prise en compte des identités multiples ou composites («Algériens de France», «citoyen belge et immigré», etc.) et des situations de mixité. En terme de fécondité par exemple, l'influence de la société d'accueil ne suffit pas à expliquer les évolutions observées au sein des groupes nationaux immigrés présents dans la Belgique contemporaine. Elle doit être croisée avec les mutations dans les sociétés d'origine. En outre, les couples mixtes ont des comportements originaux qui, par ailleurs, diffèrent selon que l'homme ou la femme soit immigré (Eggerickx & Perrin).

Bien qu'il étudie une population religieusement et socialement spécifique, ces questionnements se retrouvent dans la recherche de Cyril Grange. Pour assurer l'appartenance religieuse, il a repéré 1 806 mariages juifs célébrés à la synagogue de la rue de la Victoire, dans les beaux quartiers de Paris, entre 1875 et 1914. Ensuite, il a retrouvé l'acte civil pour 1 539 de ces unions, actes dans lesquels 6 121 témoins sont nommés avec men-

tion de leur âge, profession et lien de parenté. Les contributions versées à la synagogue pour la célébration des noces étaient fonction des revenus des époux; elles attestent d'une surreprésentation manifeste des riches (36%) et des aisés (21%). Cette sous-population est donc spécifique au sein du judaïsme parisien, quelque 40 000 Juifs vivant dans la capitale en 1900, soit de l'ordre de 64 à 77% des Juifs de France. Cette sur-concentration résulte de l'attraction de Paris mais aussi de l'accumulation de trois vagues successives, celle surtout en provenance de l'Allemagne après 1830, puis des flux originaires d'Alsace-Lorraine après la défaite de 1870, et enfin les Juifs d'Europe centrale et orientale fuyant les persécutions qui culminent en 1880 et 1905. Comme à Londres à la même époque (Germain 2000), il y a donc une forte distinction entre une élite bien établie et des nouveaux venus miséreux, dans un contexte par ailleurs spécifique puisque fortement marqué par l'affaire Dreyfus et ses suites. Le travail de Grange se concentre clairement sur les aisés, dont le mariage à la synagogue peut refléter le respect des conventions bien plus qu'une forte identité religieuse.

L'étude du choix des témoins permet d'approcher simultanément la topographie des affinités familiales et professionnelles. De ce point de vue, le particularisme des Juifs de l'échantillon sélectionné est évident. Quelque 60% de leurs témoins sont apparentés avec les conjoints contre 34,6% parmi les mariages parisiens de 1885 étudiés par Maurice Garden (1998). De même, 26,6% des mariages juifs impliquent au moins trois des témoins qui ont une activité professionnelle similaire à celle de l'époux, contre 8,8% à Paris en 1885. Ces signes de cohésion sont cependant ambigus car l'effet du statut social n'est pas distingué de celui de l'appartenance religieuse. Une analyse fine permet cependant de distinguer plusieurs modèles. Dans les métiers perçus comme traditionnels, tels ceux appartenant au négoce, le recours à la famille et la cohésion professionnelle sont forts mais déclinent au cours du temps. Dans des professions «neuves» (médecins, avocats, professeurs, etc.), le désir de s'insérer dans les cercles médicaux, juridiques, académiques, etc., l'emporte nettement sur la valorisation des liens familiaux ou religieux. Plusieurs groupes (financiers, ingénieurs, etc.) ont un comportement intermédiaire entre ces deux extrêmes.

Sergio Odilon Nadalin et Alain Bideau tentent une démarche originale pour mesurer l'intégration progressive de la communauté évangélique luthérienne, originaire d'Allemagne, dans la population brésilienne en

construction. Etablie dans l'Etat du Parana, ce groupe se distinguait, outre par son statut migratoire, par la pratique d'une langue et d'une religion minoritaires. L'idée originale utilisée ici est d'analyser l'intégration à travers l'attribution de prénoms aux enfants, ceci dans le cadre de quatre cohortes successives de mariages couvrant un siècle (1866-1964). Catégoriser culturellement ces prénoms est évidemment délicat. En l'occurrence, trois catégories ont été retenues: les prénoms appartenant au stock initial «importé» d'Allemagne, les autres prénoms qui correspondent à une identité germanique et ceux qui, eux, appartiennent à la culture brésilienne. Les auteurs doublent cette démarche d'une approche généalogique qui permet de retirer quelques impressions, impressions car il s'agit d'un essai pour établir une méthodologie qui doit encore être validée. La perte de l'identité luthérienne et germanique apparaît progressive, le groupe perdant de son homogénéité initiale au fil des trois premières cohortes. Les différences observées dans la quatrième peuvent relever d'un contexte en pleine mutation: le groupe germanique est en quelque sorte sécularisé dans une société brésilienne en pleine expansion et traversée par une forte urbanisation, qui induit en elle-même des changements qui dépassent largement le cadre de cette communauté.

Le travail de Philippe Rygiel porte également sur l'insertion des immigrants et de leurs descendants grâce à une méthode semi-généalogique, mais en module l'approche à partir d'une problématique qui est celle de la mobilité sociale, individuelle et inter-générationnelle. Au-delà, on débouche évidemment sur la question de l'intégration dans la nation française de ces minorités immigrées, dont peu de membres retournent dans le pays d'origine et dont les enfants deviennent presque systématiquement français. L'observation, limitée au cadre départemental du Cher, repose sur l'établissement de biographies de travailleurs immigrés, essentiellement Polonais, Italiens, Espagnols, Tchécoslovaques et Portugais, arrivés en France entre les deux guerres mondiales, et de leurs enfants. L'auteur ne travaille que sur une partie des immigrants venus dans le Cher: ceux qui y sont restés assez longtemps pour y donner naissance à au moins un enfant. Ceci entraîne une sous-représentation des immigrants les moins qualifiés, notamment les ouvriers agricoles qui furent très mobiles.

Sur l'échantillon ainsi sélectionné et assumé, la mobilité sociale, d'une génération à la suivante, est fréquente mais modeste. Issus de milieux peu qualifiés, ces enfants d'immigrés accèdent à un statut supérieur, mais avec une trajectoire sociale souvent courte. Les fils cadets semblent plus favo-

risés que les aînés, en raison notamment de l'évolution du contexte français (développement de l'enseignements professionnel après-guerre) et du contexte international (retour au pays après 1940 difficile, par exemple pour les Polonais). La leçon la plus générale, car elle dépasse le Cher et même le cas français, est l'impact positif des Trente Glorieuses sur l'intégration des immigrés. Cette croissance fabuleuse a à la fois soutenu l'emploi et induit des modifications profondes dans la composition de la force de travail, dans le sens d'une réduction des statuts les plus bas (ouvriers agricoles, ouvriers non qualifiés, etc.), ce qui a créé les conditions structurelles pour la promotion des enfants.

L'analyse de Guy Desplanques ne nous fait pas quitter la France mais nous fait faire un saut chronologique qui nous permet de considérer les processus contemporains d'intégration, réputés grippés. L'auteur utilise pour son analyse la notion d'immigré de préférence à celle d'étranger, la nationalité des individus étant, dans le cas français du moins, évolutive, tandis que le statut d'immigré reste invariable, du moins tant que la personne reste dans le pays d'accueil étudié (Tribalat 1991). La comparaison entre les données des deux derniers recensements français (1990 et 1999) permet de dresser un portrait de la population immigrée vivant en France et de mesurer quelques évolutions récentes. Les immigrés, comme le reste de la population française, connaissent un vieillissement, qui est même plus rapide que celui de la population française.

Ce processus, à première vue singulier, s'explique par sinon l'interruption, en tout cas la réduction des flux d'immigration après le choc pétrolier de 1973 et les différentes mesures de fermeture des frontières. Le rôle de la législation est tout aussi essentiel puisque, malgré les variations au gré des aléas politiques, reste le contraste constant entre la difficulté d'obtenir une naturalisation pour les premières générations, et la relative aisance de l'acquisition de la nationalité française par les deuxième et troisième générations, dont les enfants naissent dès lors français (voir Noiriél *et al.* 1992). L'implantation géographique actuelle des immigrés vivant en France reste cependant, pour partie, un héritage des régions d'accueil des flux anciens. Les immigrés sont nettement plus nombreux dans la région parisienne (18% de la population à Paris) et dans l'Est du pays plutôt que dans le Nord-Ouest (souvent moins de 2%).

Thierry Eggerickx et Nicolas Perrin utilisent la nationalité d'origine des individus, et en premier lieu mais pas uniquement, celle des femmes pour mesurer les comportements féconds en Belgique. A côté d'une idée

intéressante dont ils sont cependant conscients du caractère simpliste car univoque (les étrangers subissant une acculturation alignent leur fécondité sur celle des habitants du pays d'accueil), ils essaient de juxtaposer une observation plus fine prenant en considération plusieurs explications. «L'influence du pays d'accueil ne fait aucun doute, mais il n'explique pas tout, loin s'en faut», écrivent-ils. Il ne faut pas oublier, par exemple, que la fécondité, mesurée transversalement par son Indicateur Synthétique (ISF), baisse également dans certains pays de départ, notamment au Maroc d'où sont originaires de nombreux étrangers qui vivent en Belgique. En outre, des différences existent entre les différents groupes nationaux. Si les Zaïrois conservent un ISF supérieur à celui des Belges, leur fécondité est plus faible que celle des Zaïrois vivant au Zaïre. L'inverse s'observe pour les Portugais: ceux qui se sont établis en Belgique ont une fécondité supérieure à celle de leurs compatriotes restés au Portugal. Le calendrier de la fécondité est également différent selon la nationalité de la mère. Les femmes turques présentes en Belgique ont une forte fécondité avant 30 ans, puis limitent nettement leur descendance. Tel n'est pas le cas des femmes marocaines, qui débute plus tardivement leur vie reproductive mais la prolongent davantage.

Les auteurs soulignent eux aussi le rôle de l'environnement socioculturel et économique: la fécondité des étrangères résidant dans une zone rurale n'est pas la même que celle des étrangers vivant dans une ville. Quel est alors le critère dominant: la nationalité d'origine, qui permet de ranger l'individu dans la catégorie «minorité», ou bien la nature de la commune de résidence? La réponse intègre sans doute les deux composantes car en Belgique comme en France, l'implantation en dehors des centres urbains et industriels dans lesquels s'étaient insérés les courants fondateurs est un signe d'intégration. Plus précisément, la participation d'étrangers à la lame de fond de la périurbanisation peut être considérée comme une «normalisation» et une attestation peu ambiguë d'ascension sociale (Eggerickx *et al.* 2002).

On le voit, cette analyse des deux chercheurs belges permet de multiplier les questions. Les observations changent encore lorsque l'on intègre la nationalité du père, critère rarement pris en considération, ou la «mixité nationale» du couple, c'est-à-dire lorsque l'homme et la femme n'ont pas la même nationalité. L'origine nationale du père joue en fait un rôle important sur la fécondité de la femme! Par exemple, une femme étrangère mariée à un Belge a en moyenne son premier enfant un an plus tard

qu'une autre. L'écart est même de deux ans pour les Marocaines mariées à un Belge. Il faut alors s'interroger sur les raisons. On peut, notamment, envisager un effet de sélection sociale: une femme marocaine épouse d'un Belge pourrait avoir un niveau d'étude supérieur à celui de la moyenne des femmes marocaines.

Ce texte nous incite à aborder avec une extrême prudence la question si discutée de la fécondité des étrangers présents en Europe. Dans quelle mesure peut-on parler globalement d'une fécondité des minorités nationales exprimant un «communautarisme» qui est plus souvent assumé que démontré? Ne peut-on envisager qu'il existe une sélection au départ parmi eux? Comme l'écrit Alfred Perrenoud (1994, 494), «ceux qui bougent sont sans doute les plus émancipés, les plus ouverts, les moins marqués par le poids des traditions locales, les plus réceptifs à l'innovation». Ils sont d'ailleurs souvent plus instruits que ceux qui restent. Or, comme le démontre également l'analyse de Hanna Van Solinge et de ses collègues, le niveau d'études, le lieu de résidence, la mixité du mariage, ne forment qu'une liste incomplète de déterminants qui peuvent avoir autant de poids sur la fécondité que la nationalité et/ou la religion d'origine.

L'autre et la (re)définition de soi: minorités et identités

En 1997, dans la préface d'un ouvrage déjà issu d'autres Entretiens Jacques Cartier et cité plus haut, Jacques Magaud affirmait que: «il faut étudier les minorités, mais on n'étudie pas les minorités impunément». Au-delà même des questions cruciales sur les catégorisations et l'analyse différentielle – donc discriminante... –, plus profondément, l'autre nous met nécessairement en cause, donc façonne notre identité. Mais que nous soyons savant armé des meilleures méthodes pour scruter les documents, ou passant dans la rue, nous restons tous et toujours pleinement responsables du positif et du négatif dans la redéfinition que la différence impose.

Nous avons choisi de terminer cet ouvrage en isolant trois papiers qui posent ces questions de réification identitaire, que ce soit à travers la naissance d'une population neuve issue d'un brassage intense (Trieste), ou une minorité en subsistance, marginalisée, qui se demande s'il y a encore

une place pour elle sur la terre de leurs ancêtres, quelle identité revendiquer, et comment la définir (les Indiens d'Amérique centrale), ou encore comment la prise en compte des immigrés amène une majorité à tenter le défi – peut-être impossible – de faire émerger un projet nationaliste «à ethnicité zéro» (les Québécois francophones).

Marco Breschi, Alexsej Kalc et Elisabeta Navara s'attachent à Trieste, ville célèbre parmi les historiens des populations et de la famille car elle est le point d'arrivée de cette frontière culturelle qui part de Leningrad et sépare l'Occident de l'Orient. Ce carrefour des mondes appartient au XVIII^e siècle à l'empire austro-hongrois, où se mêlent les cultures dans une relative harmonie. Les auteurs s'appuient sur les actes de mariage qui montrent que Trieste doit sa forte croissance essentiellement à l'immigration. Ville frontière bénéficiant de franchises d'imposition, elle attire des migrants issus de son hinterland, bien entendu, mais au-delà elle exerce son attraction sur le nord de l'Italie, le Tyrol, la Carinthie, la côte adriatique.

Trieste devient ainsi une ville multi-ethnique dans laquelle plusieurs religions sont pratiquées et plusieurs langues parlées. A partir du milieu du XIX^e siècle, la cohabitation se transforme en mélanges des populations, puisque les unions entre conjoints d'origines différentes se multiplient. Dans ce milieu humain original ont pu se forger de nouvelles habitudes et de nouvelles manières de penser. C'est donc une vision positive et paisible de la présence de minorités qui nous est livrée. Pour autant, au lendemain du premier conflit mondial, la mosaïque éclatera et la ville deviendra un nœud de tensions nationalistes où s'exaltera le poète D'Annunzio. Il n'y a pas d'irréversibilité; même les sociétés multi-ethniques en apparence les plus harmonieuses peuvent revenir en arrière.

La contribution suivante traite de la situation des indigènes sur les territoires d'un ancien empire colonial, territoires qui ont depuis longtemps conquis leur indépendance. Hector Perez-Brignoli nous rappelle le tragique destin des populations indiennes d'Amérique Centrale qui faillirent disparaître suite à la conquête espagnole. De l'ordre de 5 millions environ avant la conquête, ces groupes comptaient probablement moins d'un million d'individus au début du XIX^e siècle, et ne retrouvent qu'à la fin du XX^e siècle leur effectif initial. Entre temps, elles sont devenues minoritaires sur leurs territoires ancestraux, ne représentant plus qu'un septième de la population totale de l'Amérique Centrale. Ces Indiens, appartenant pour l'essentiel à des groupes Mayas, sont non seulement minoritaires, mais

bien souvent marginalisés, relégués dans des zones rurales pauvres où ils subissent subordination et exploitation. La naissance d'identités nationales, fruits des frontières imposées par les colons et leurs descendants, pose un nouveau défi à la survie de l'identité indienne et pourrait aller de pair avec une nouvelle acculturation des Indiens.

Le dernier texte retenu, contribution de Victor Piché, couronne à beaucoup d'égards une réflexion d'ensemble sur la démographie des minorités. Il s'agit en effet d'un exercice extrêmement localisé, sur le Québec, et d'une interrogation spécifique, en l'occurrence sur le nationalisme québécois français, mais qui pourtant a une portée bien plus générale. Piché propose une lecture stimulante des processus, démographiques, linguistiques ou politiques, en cours au Québec. À côté du groupe majoritaire (Canadiens français) et de la minorité traditionnelle (Canadiens anglais), une troisième force (dénommée néo-canadiens, allogènes, allophones...) s'est imposée. Non seulement cette nouvelle minorité induit un pluralisme «ethnique» mais elle force une re-définition de l'identité québécoise. Une interrogation centrale, selon Piché, doit porter sur les interactions entre majorité et minorité, sur la manière dont les communautés immigrées transforment leurs hôtes autant qu'elles sont elles-mêmes influencées.

Exemple crucial, le débat sur l'avenir de la pratique de la langue française au Québec est difficile à trancher à partir des données du recensement. Une originalité provient du multilinguisme des «néo-canadiens» qui sont souvent trilingues. Mais surtout, Victor Piché nous invite à une réflexion sur l'identité québécoise et sur les évolutions récentes du nationalisme qui marque fortement les débats au sein de cette société. Peut-on encore affirmer que les Canadiens-français constituent un groupe majoritaire homogène? Cette majorité n'a-t-elle pas subi des influences notables de la part des populations immigrées récentes? Les mutations de l'idée nationaliste québécoise, le rejet d'un nationalisme «ethnique» par une partie importante du groupe majoritaire, est clairement un effet de la présence des allogènes. Pour autant, dans une société pluraliste, un nationalisme «à ethnicité zéro» est-il possible?

*

* *

Pour terminer cette introduction, nous tenons à rappeler que ce colloque n'aurait pu avoir lieu sans le soutien matériel généreusement offert par le Centre Jacques Cartier qui favorise avec constance l'organisation de ren-

contres de démographie historique. Nous tenons également à remercier les collègues qui ont présenté des communications et accepté de modifier parfois considérablement leur texte initial pour éviter certaines redondances entre les textes rassemblés ici, ou pour tenir compte des commentaires formulés lors du colloque. Nous leur exprimons aussi notre gratitude pour leur longue patience... Nos remerciements vont d'ailleurs aussi à ceux qui ont accepté de tenir le rôle ingrat de rapporteur lors des séances, Youssef Courbage, James Lee et Tamara Hareven. Nous souhaitons en particulier rappeler la mémoire de Tamara K. Hareven, disparue récemment, qui, par ses interventions brillantes, a contribué à la réussite de cette réunion et a offert un soutien précieux au projet de publication.

Bibliographie

- BENSIMON, Doris et Sergio DELLA PERGOLA, 1986, *La population juive de France: socio-démographie et identité*, Paris.
- BLUM, Alain et Catherine GOUSSEFF, 1997, «Nationalité, groupes ethniques, peuples: la représentation des nationalités en Russie», in J.-L. RALLU, Y. COURBAGE et V. PICHÉ (éds), *Anciennes et nouvelles minorités. Old and new minorities*, John Libbey et INED, Paris, pp. 49-71.
- CARTER, F. W., 1994, «Minorités nationales et groupes ethniques en Bulgarie: distribution régionale et liens transfrontaliers», in *Espace, Populations, Sociétés*, pp. 299-309.
- COURBAGE, Youssef et Philippe FARGUES, 1992, *Chrétiens et Juifs dans l'Islam arabe et turc*, Fayard, Paris.
- DELANEY, Enda, 2000, *Demography, State and Society. Irish Migration to Britain, 1921-1971*, Liverpool University Press, Liverpool.
- EGGERICKX, Thierry, Catherine CAPRON, Jean-Pierre HERMIA et Michel ORIS, 2002, *Démographie et développement durable. Migrations et fractures socio-démographiques en Wallonie (1990-2000)*, Laboratoire de Démographie-GéDAP, Liège-Louvain la Neuve.
- GARDEN, Maurice, 1998, «Mariages parisiens à la fin du 19^e siècle: une micro-analyse quantitative», in *Annales de Démographie historique*, pp. 111-133.
- GERMAIN, Lucienne, 2000, *Réflexes identitaires et intégration: les Juifs en Grande-Bretagne de 1830 à 1914*, Honoré Champion, Paris.
- GUINNANE, Timothy et Cormac O'GRADA, 2001, «Demography and religion in Dublin a century ago», papier présenté aux *Quatorzièmes Entretiens Jacques Cartier, La démographies des minorités. Regards croisés*, 3-5 décembre 2001, Lyon.